



JOURS FERIES

Chers collègues,

Tout d'abords nous tenons à remercier tous les salariés qui nous ont montré leur soutien dans la défense de leurs droits sur Calais et Boulogne jeudi soir.

En effet grâce à eux la direction a reconnu que l'accord signé stipule bien ce que nous défendions depuis le départ, m'en déplaît à la CFTC qui allait dans le sens de la direction et prenait ses homologues pour « des babaches qui ne savent pas lire un accord ! »

En clair la direction par la voix de sa DRH a confirmé lors de notre dernier entretien jeudi soir, que seules les personnes planifiées par roulement (jours de repos fluctuants) en off le samedi 1^{er} mai et 8 mai perdrons leur férié. Pour les autres salariés qui devaient travailler ce jour là, ils seront bien en férié payé, et cela pour les deux sites.

Bravo et merci encore pour votre soutien !

Vos délégués et représentant syndicaux